



EDITO : Dussopt à côté de la plaque !

A l'heure où nous écrivons, le match Syndicats : Ministre/DG, est à la fin du temps réglementaire. Les prolongations vont démarrer !!!

Et l'équipe adverse ne brille pas par son ouverture d'esprit jusqu'à maintenant !

Hier, 1^{er} décembre le ministre a réitéré ce que son directeur de cabinet avait annoncé il y a 45 jours. Soit des mesures et moyens pour l'administration sur 2022/2025 (et encore alors que les effectifs devraient être stabilisés sur 3 ans, ils semblent baisser l'an prochain !)

En fait rien de neuf, par rapport aux blocages sur le plan social : le plan d'accompagnement en régression sauf pour les polyrestructurés et à priori une prime « One Shot » pour tout le monde !

En clair vous percevriez bientôt en une seule fois une somme soumise à l'impôt sur le revenu (et donc avec un retour à l'État de 15 à 30% selon les situations personnelles), pour solde de tout compte, après un énième démantèlement de la Douane...

A comparer avec tous les plans sociaux antérieurs qui génèrent toujours des augmentations d'IR ou d'ACF pour compensation des dégâts qu'ils ont engendrés. Les B... comptez-vous.

D'ici au prochain CTR du 7/12 il reste un infime espoir que nos dirigeants se ressaisissent. Les syndicats de leur côté sont déterminés à ne pas renoncer à leurs revendications exposées au ministre, quitte à clasher ! Chacun prendra ensuite ses responsabilités...

Les douaniers laissés pour compte ou pas ?

#####

Sommaire :

Page 1 : Édito et sauver les meubles

Page 2 : CTSD du 30/11

Page 3 : CTSD suite du 30/11

Page 4 : CTSD fin et GT du 02/12

Page 5 : GT du 02/12 et adhésion`

#####

Un intellectuel assis va moins loin
qu'un con qui marche !

Michel Audiard

Sauver les meubles ?

Le CTSD s'est réuni le 30.11.2021. Étaient présents la DI, les différents directeurs régionaux et l'UNSA.

Ce CT reconvoqué après le boycott unanime de la séance du 18 novembre était l'occasion d'enfoncer une nouvelle fois le clou sur les désaccords entre le ministère, l'administration centrale et les syndicats.

Au niveau local, il s'agissait d'échanger sur les capacités à sauver les meubles bien abimés par la politique de casse de la douane.

En début de cette séance qui a duré 3h30 nous avons lu cette déclaration :

Madame la présidente,

Le transfert fiscal initié par un rapport réalisé à la commande des politiques par un haut fonctionnaire de la DGFIP, (M. Gardette) dépouille la douane au profit de son administration d'origine et a recueilli la désapprobation unanime des douaniers, des syndicats et même d'une grande partie de l'encadrement.

Il s'impose à nous depuis que le législateur l'a gravé dans le marbre. Pour autant sa déclinaison et plus particulièrement ses conséquences sociales étaient sujettes au libre arbitre de Bercy et de la Directrice Générale des Douanes.

Nous n'attendions pas grand-chose de cette équipe et il faut le dire : nous n'avons pas été déçus ! Le pire plan social des restructurations douanières depuis 30 ans nous est imposé en fait unilatéralement. L'UNSA DOUANES dès octobre 2020, sentant le vent mauvais sur l'échine des douaniers avait requis 4 axes majeurs non négociables au rabais.

Ceux-ci ont été balayés avec dédain par Madame Braun Lemaire. Le ministre faisant lui la sourde oreille jusqu'à cette semaine. Que restait-il à un syndicat qui refuse d'abandonner les agents pour se draper dans des postures, comme marge de manœuvre ?

Pas grand-chose, si ce n'est d'essayer d'améliorer l'habillage local de ces mesures. C'est pour cette raison que nous sommes présents à cette séance. Il vous reste à nous prouver que nous n'avons pas eu tort de mener le combat jusqu'au bout, même seuls !

Points soumis à votes :

1/Approbation PV du 19.03.2021

VOTE UNSA : ne prend pas part au vote, car absente lors de cette réunion,(seule la CFDT avait siégé).

2/Aménagement de la DR de Nice (Transformation Division de Nice et Création de la Division Nice Cannes Aéroports).

Nous avons souligné qu'on remettait en place ce que l'on a supprimé et qu'on créait des postes d'encadrement en supprimant des effectifs de terrain. D'autant que le développement du trafic aérien est en berne suite à la crise sanitaire.

VOTE: Pour administration, Abstention UNSA.

3/Transfert de missions de Nice Port vers Cannes et arrivée de ces missions à Cannes. Nous avons échangé sur les conditions de ces transferts et répercussions pour les personnels. Ces mesures sont la conséquence du transfert fiscal (perte du DAFN).

En deux votes : Pour administration, Abstention UNSA. **Explication de vote : Les modifications structurelles entre Nice et Cannes visent à maintenir cette dernière structure CO pour éviter des problèmes sociaux.**

4/ Transfert à la DGDDI de la mission de « contrôle des denrées végétales » actuellement assurée par la DGCCRF. Création d'un pôle d'activité au sein du bureau de Marseille-Port sécurité alimentaire au 01.11.2021

Nous avons fait remarquer que ce CT se réunissait à posteriori. Et là, c'est la douane qui tient le rôle d'ogre à l'instar de la DGFIP pour les missions fiscales ; puisque que nous dépouillons la DGCCRF!

Enfin ! **Ne boudons pas notre plaisir de voir un service créé dans notre circonscription, c'est si rare... De plus avec les emplois correspondants, là c'est clairement l'exploit !!!**

Les contrôles se répartissent en 3 catégories :

- les contrôles phytosanitaires (DRAF)
- les contrôles vétérinaires (DDPP)
- les contrôles sur les denrées végétales.

Effectifs de Référence : 1 A et 9 B ou C soit 10 ETPT (actuellement 8 agents Paris Spécial).

Nous serons vigilants sur l'adéquation (actuellement peu chiffrable) entre les effectifs et les missions à assumer.

Contrôles sur les bassins Est et Ouest. Des réflexions sont à mener sur l'emplacement futur sur 2 sites : Est et Ouest après la première « saison ».

Il y a des périodes de pointes saisonnières, mais il y a du travail toute l'année.

3 zones principales de contrôle :

- Marseille
- Fos/Port Saint-Louis
- Marignane.

Au total 51 sites sont sujets à contrôles.

Le matériel est livré, il manque les vestes polaires qui doivent arriver.

Formation : faite de manière intégrale et il y a un soutien des agents de la DDP qui nous aident sur de plus en plus de questions pointues et techniques, dans le cadre d'une réglementation très complexe.

Le Contrôle se fait systématiquement à 2 agents.

UNSA : A-t-on une idée de la répartition de la charge de travail entre le bassin Est et Ouest ?

La DI a précisé :

- 1/3 Fos /Port Saint-Louis
- 2/3 Marseille/Marignane

L'UNSA a demandé un tableau de déplacement par IST pour avoir une vision des déplacement/charge de travail.

Réponse: oui c'est prévu, ce sera fait.

UNSA : Ces emplois sont-ils télétravaillables ?

Réponse: pour l'instant c'est difficile, mais après c'est envisageable. Nous verrons en 2022 s'il y a des demandes.

Nous avons demandé si un travail de coopération est prévu avec Le Havre et Dunkerque ?

Réponse: Oui, ce n'est pas commencé mais c'est prévu. (Analyse de risque,...)

UNSA : Quel est le régime de travail ?

Réponse DI : 38h30/semaine (8h/18h avec pause méridienne)

VOTE sur l'implantation : unanime, (là aussi on est dans l'exceptionnel !) Administration, UNSA : pour

Points d'information :

1/TÉLÉTRAVAIL :

Fin du TT en temps de crise. 2 jours de présentiel obligatoire en accord avec le chef de service.

Décret du 5 mai 2020 : faciliter le recours au TT, intégration de jours flottants 12 jours par an.

-444 demandes au sein de la DI

-413 demandes TT validés

-31 demandes TT refusées dont 28 demandes mal formulées par l'agent.

3 demandes refusées, motifs : manque d'autonomie, mission non télétravaillable, mission inférieure à trois mois.

Nombre de TT par DR :

-DI PACA : 75

-DR Marseille : 155

-DR Provence : 93

-DR Nice : 51

-DR Corse : 39

L'UNSA a demandé à Madame la Directrice qu'on lui fournisse les chiffres par branche et catégorie, pour avoir une meilleure lisibilité du fonctionnement actuel du TT.

Celle-ci a acquiescé et cela a été fait pour le GT du 2 décembre (voir par ailleurs).

L'UNSA : a demandé des précisions sur la notion de jours obligatoires en présentiel, (cas des FP, ASA, ASA15, etc.).

La DI va interroger la DG sur ce point.

L'UNSA est revenue sur sa demande effectuée en bilatérale, pour que soit revue l'organisation du travail des unités au prisme de la mise en place du télétravail.

DI : Une formation manager effectuée par la DG est en cours. L'adaptation s'est faite rapidement avec la crise. Une réflexion va être menée avec les chefs de service pour revoir l'organisation du travail dans les bureaux.

Nous avons souligné que les changements à opérer ne doivent pas se faire au bénéfice des uns et au détriment des autres!

La DI a précisé que nous devons préserver le collectif ! Les agents en TT + 3 jours par semaine ne doivent pas être laissés de côté et nous devons les accompagner et les préparer à un retour au travail en présentiel dès que possible.

Nous avons abordé le problème du droit à la déconnexion lors du TT grâce au système de softphonie:

Le système est installé, les TSI vont vérifier et informer les agents. Le téléphone se coupera donc en même temps que la session de l'ordinateur. Il s'agit du système AVAYA (prise de contrôle de l'ordinateur par le micro).

2/POINT sur l'IMMOBILIER :

-DI PACA Corse - HDD Marseille

L'avancée du programme de travaux est normale. Une lettre d'info est adressée régulièrement aux agents. Seul problème : l'ascenseur ! Marché infructueux pour la remise en ordre de la cage d'ascenseur déformée par l'incendie.

La DI va voir pour scinder le marché en deux (maçonnerie + ascenseur.)

Le CT unanime a souligné le très bon travail des collègues du PLI et de la cellule immobilière.

-DR Marseille : hangar 17

DI : le problème de l'AOTM doit être résolu à priori une réunion sur le sujet aura lieu le 6/12

Suppression d'une cloison afin d'augmenter la surface utile de 70m². Début des travaux : à compter d'avril 2022

-DR PROVENCE – Draguignan Viticulture

Rénovation thermique du bâtiment, inscrit au plan de relance de l'État. Pas de souci particulier.

-DR PROVENCE – Brigade d'Avignon

L'UNSA a demandé où on en est sur ce sujet : Une étude est en cours sur un bâtiment domanial de la CRS près de l'aéroport. Il y a un problème de sécurité incendie actuellement par contre le projet de regroupement bureau/ brigade est très onéreux ! Et dans ce cas...Le plomb est dans l'aile !!!

-DR NICE – Cannes BSI

Léger retard dû aux cellules de retenue douanière. (mi-décembre 2021). La DI a bon espoir que les travaux reprennent rapidement. Chantier difficile dû à un manque de communication entre architecte et corps de métier.

-DR NICE – Menton BSI

Problème de découverte d'amiante. Travaux de désamiantage en cours, avant de pouvoir reprendre les travaux.

3/TRANSFERT DES MISSIONS : reclassements !

Transfert des TIC et transfert DAFN en 2022

Dans le cadre des mesures d'accompagnement ont été menés :
des entretiens avec la Cellule locale d'accompagnement
des mises en place de bourses départementales (vacances d'emplois).

Bilan bourses départementales : les limites de cet exercice nouveau qui n'amène pas grand-chose sont vite atteintes ! La preuve :

- Département 84 : Pas de vacance
- Département 83 : Pas de vacance
- Département 06 : 2 vacances (Catégorie C à la BSI de Menton)
- Département 13 : 16 vacances en OP/CO et 16 vacances en SURV
- Département 2A : 2 vacances (1 à Porto-Vecchio SU et 1 à Ajaccio OP/CO (nouvelle mission))

Soit 36 vacances pour la DI PACA Corse dans des lieux bien connus depuis des années...

L'UNSA a regretté la suppression du délai de 2 ans pour que les agents restructurés exercent leur choix, la suppression de la priorité au sein des DR puis DI, (important pour le cas de Toulon), sans parler de l'abandon du reclassement prioritaire à la résidence douanière qui se reposera un jour, si l'on n'y prend garde. Il en est de même de l'étalement dans le temps des restructurations qui peut conduire à la course à l'échafaud.

Bref que du brutal à l'instar des gouvernants de Bercy et Montreuil !

Groupe de Travail du 2 décembre 2021

Deux sujets ont été traités :

1/POINT COVID-19

A la question de savoir si dans les circonstances actuelles de 5^{ème} vague, le TT de crise serait remis en place, la réponse de la DI est : « je n'ai pas de consigne actuellement de la DG » !

En clair : à Marseille on attend des consignes de la DG, qui attend les consignes de Bercy ; qui attend les consignes de la fonction publique ; qui attend les consignes de Matignon ; qui attend les consignes de l'Élysée ; qui attend les consignes de Bruxelles ; qui attend les consignes de l'OMS ; qui attend les consignes de ????

Allo la lune ? Voire Mars ?

Le point a été fait sur l'ensemble des DR ; les gros soucis se situent à la BSE de Nice (16 agents concernés – 12 cas contact) L'ARS s'est déplacée sur site. L'administration a rappelé que tous les cas contact étaient testés, (vaccinés ou non). Les agents positifs sont mis à l'isolement et le jour de carence n'est pas appliqué.

Au 25.11.2021 :

Sur la DI, les contaminations confirmées depuis le début de la crise COVID-19 : 48 OP/CO et 150 SURV

-DR Marseille :

BCMM : 2 agents ont eu des cas positifs dans leur cercle familial. 4 cas contacts (3 vaccinés et 1 non-vaccinés).

PSL et PdB : pas de cas contact, les agents reprennent le travail petit à petit suite au protocole.

-DR Provence :

Situation stabilisée, rester prudent. 1 cas COVID en cours, reprise le 6 décembre.

2 agents en ASA COVID à la BSI d'Avignon. 3 agents en ASA Garde d'enfant suite fermeture classe ou école dû au COVID.

-DR Nice :

Les agents positifs ou cas contact reprennent le travail petit à petit à la BSE de Nice. 2 cas plus inquiétants dont 1 en possible COVID long. L'ARS a donné à chaque agent une ordonnance pour test PCR gratuit à la pharmacie de l'aéroport. Seul une trentaine l'ont fait. Rappel des gestes barrières. Problème de gants non mis pour effectuer les contrôles.

-DR Corse :

Taux d'incidence élevée en Corse, supérieur à la moyenne nationale. Pas de cas en Douanes actuellement. Rappel des consignes régulièrement. Pas de tension particulière sur le matériel (y compris les EPI).

-DI/RI :

Pas de cas à la DI. 1 cas positif depuis lundi à la RI.

A noter que le médecin de prévention est le coordinateur de toutes les décisions prises (Tests, arrêts maladie, ...).

La DI a rappelé que ce sont les pauses méridiennes qui posent souci et que l'extrême vigilance doit être de mise. Nous ne pouvons qu'inciter tout le monde à la prudence.

2/TÉLÉTRAVAIL

En complément des discussions du CT du 30/11/2021 avec l'UNSA, (voir le texte de notre CR ci-dessus) : s'ajoutent à notre demande les chiffres ci-après :

Nombre de TT par branche et catégorie :

Entre SU et CO la répartition est la suivante : 86,7% en CO et 13,3% en SU ce qui coule de source vu la spécificité des missions de chaque branche.

-en AG-OP/CO : 365 agents télétravailleurs sur 525 agents soit 69,52% des personnels de la branche.

- en SURV : 56 agents télé-travailleurs sur 546 soit 10,25% des personnels de la branche :

Dont :

- En AG-OP/CO :

-Catégorie A : 157

-Catégorie B : 148

-Catégorie C : 60

-En SURV :

-Catégorie A : 15

-Catégorie B : 35

-Catégorie C : 6

La DI a rappelé le caractère provisoire du télétravail qui peut être révisé par les chefs de services.

L'UNSA a insisté sur la nécessité dans ce cas, de l'impératif élément nouveau pour procéder à une révision qui doit de plus être discuté avec les agents. La DI a approuvé.

Un bilan devrait être tiré au CT de début d'année au niveau quantitatif et qualitatif, (difficultés éventuelles). Dans ce cadre vous êtes tous invités à nous remonter toute difficulté locale sur : ajlpom.unsa@gmail.com

**Les syndicats UNSA sont autonomes et libres ! Ils vous défendent.
Ils vivent des cotisations qu'ils perçoivent.**

J'ADHÈRE DEPUIS CHEZ MOI

Pour ce faire, se rendre sur :

unsadouanes.fr

Rubrique adhésion en ligne, puis création du compte en

ligne. Ce compte permet de :

-gérer ses infos personnelles,

-payer sa cotisation annuelle,

-obtenir sa carte d'adhérent,

-obtenir son attestation fiscale.